

9 juin 2008

L'APTS PARTICIPE À UNE MANIFESTATION POUR RAPPELER L'ARRÊT CHAOULLI DE LA COUR SUPRÊME ET RÉITÈRE SON OPPOSITION AU PRIVÉ EN SANTÉ

À l'occasion du 3^e anniversaire de l'arrêt Chaoulli, la Coalition Solidarité Santé a invité ses partenaires du monde syndical à un rassemblement, tenu le 9 juin, pour rappeler leur attachement au système de santé public.

À l'instar de plusieurs centaines de personnes, une délégation de l'APTS a répondu à l'appel et s'est retrouvée devant les locaux de la clinique privée Rockland MD, symbole des dérapages du dogme de la privatisation en santé dans la foulée de l'arrêt Chaoulli rendu par la Cour suprême le 9 juin 2005.

À cette occasion, les porte-parole de la Coalition Solidarité Santé et des Médecins québécois pour le régime public ont souligné l'importance de promouvoir des solutions au problème d'accessibilité aux soins réalisées à même le système public de santé. À titre d'exemple, une meilleure utilisation des blocs opératoires à l'hôpital Anna-Laberge de Châteauguay a permis une augmentation sensible du nombre d'opérations qui y sont pratiquées chaque jour.

Le premier partenariat entre un établissement public, l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, et une clinique privée, le Centre médical Rockland MD, a produit des résultats mitigés. Beaucoup moins d'interventions chirurgicales que prévu ont pu être réalisées à l'extérieur de l'hôpital, faute de personnel. L'Hôpital Sainte-Justine a décliné récemment l'offre d'un partenariat avec le privé, préférant rechercher des solutions à l'interne.

Rappelons que la récente tournée des médecins spécialistes a démontré qu'avec de simples réaménagements, il serait possible de pratiquer 50 000 interventions de plus dans les hôpitaux québécois.